

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Élections fédérales

LA FCCQ PRESSE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE S'ATTAQUER À SON PRINCIPAL ENGAGEMENT : RÉGLER LE DOSSIER DU DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Montréal, le 24 janvier 2006 – Au lendemain de l'élection d'un gouvernement conservateur minoritaire, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) presse celui qui sera appelé à diriger le gouvernement du Canada, M. Stephen Harper, d'honorer son principal engagement électoral, soit celui de régler la question du déséquilibre fiscal avec les provinces.

En effet, l'écart croissant entre les perspectives financières du gouvernement fédéral et celles des gouvernements provinciaux compromet les efforts des provinces et des territoires pour atteindre leur équilibre budgétaire à court, moyen et long termes. Ainsi, afin d'éviter une dégradation de l'état des finances publiques des provinces et dans le but de leur donner les moyens de s'acquitter de leurs responsabilités, la FCCQ demande au gouvernement fédéral de régler de manière satisfaisante et durable la question du déséquilibre fiscal.

Par ailleurs, bien que les statistiques économiques soient demeurées très favorables au Canada au cours des dernières années, la compétitivité de l'économie canadienne demeure malgré tout assez fragile. Une accélération de la concurrence mondiale, une devise canadienne forte, une tendance vraisemblablement protectionniste de la part de nos voisins américains, et une augmentation des délocalisations d'entreprises à l'extérieur du Canada sont autant de constats signalant l'importance pour le gouvernement de concentrer ses actions sur une économie plus performante et plus compétitive.

« La mondialisation des marchés et les nombreux défis auxquels sont confrontés le Québec et le Canada, ainsi que toutes les entreprises qui en assurent le dynamisme, requièrent la mise en place immédiate de mesures favorisant la compétitivité de l'économie canadienne. Pour ce faire, il est selon nous crucial que le gouvernement Harper accélère la réforme fiscale des entreprises, notamment en éliminant la taxe sur le capital. De plus, plutôt que de réduire la TPS, le nouveau gouvernement devrait privilégier une baisse des impôts sur les revenus des particuliers, ce qui encouragera l'épargne et incitera au travail. Par ces mesures, le gouvernement favorisera une hausse des investissements, augmentera la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et productive, et stimulera l'entrepreneuriat », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240